

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL PEDAGOGIQUE DU 10/4/2007**

### **1) Commission « cartons rouges » :**

Le groupe de travail chargé de la refonte des « cartons rouges » a terminé son travail. Il est souhaité que l'exclusion de cours (par carton rouge) soit réservée aux difficultés les plus lourdes, lorsque le maintien en cours n'est plus possible. Dans cet esprit, l'ancienne fiche a été modifiée au niveau des motifs et du travail à faire. Une notice d'utilisation figure également au dos du nouveau document.

Il est impératif qu'une rencontre ait lieu entre les CPE et le professeur ayant donné un carton rouge afin que toutes les informations soient échangées. En effet, les CPE ont la tâche délicate d'éclairer, voire de susciter une éventuelle décision de sanction supplémentaire relevant du chef d'établissement. C'est aussi la Vie Scolaire qui, souvent, prévient les familles des difficultés récurrentes observées.

M. FREUND rappelle l'importance de cette liaison professeur/CPE : il est fondamental que les professeurs ne perçoivent pas ces moments d'échanges comme une obligation qui leur serait faite de « se justifier ». L'arbitre de la situation en classe reste le professeur, et non le CPE ou la direction. C'est dire l'importance de la régulation effectuée par le professeur, des mesures éducatives qu'il décide de mettre en oeuvre, du dialogue constant qu'il entretient avec les apprenants et des « punitions scolaires » qu'il choisit de prononcer, en concertation éventuelle avec les collègues de la classe, le professeur principal (ou professeur référent pour le CFA) et la CPE. Il n'en reste pas moins vrai que le travail d'équipe, la bonne liaison professeur/équipe ou professeur/CPE renforcent l'autorité et la légitimité de chacun.

Pour ce qui concerne les exclusions temporaires qui pourraient être décidées par le proviseur, notamment suite à l'accumulation de cartons rouges, le secrétariat notera dorénavant les exclusions temporaires sur le tableau blanc en salle des professeurs et transmettra systématiquement une copie au professeur principal.

### **2) Rôle du professeur principal :**

M. FREUND souligne la difficulté que représente, dans l'établissement, l'empilement des dispositifs et des intervenants face aux situations difficiles que rencontrent certains élèves, ou que rencontrent les professeurs face à certaines situations. Les réunions hebdomadaires CPE/direction, la nouvelle cellule de veille qui réunit de nombreux intervenants (personnels sociaux, santé...), la commission éducative (mesure alternative au Conseil de Discipline) sont autant de dispositifs intéressants qui permettent de croiser des informations, d'accompagner des situations délicates et, in fine, de prendre des décisions et d'éviter des ruptures. Mais il faut susciter et impliquer davantage les professeurs qui sont les premiers concernés !

Comment éviter l'impression de « division du travail », liée à la complexité et la taille de l'établissement, à la multiplication des intervenants ? Comment « déconcentrer », donner davantage de pouvoir aux équipes pédagogiques dans le suivi des élèves, pour être plus efficace ? Ne faudrait-il pas réunir un Conseil d'enseignement dès le mois d'octobre ?

Une des pistes de réflexion serait de réfléchir à de nouvelles modalités de suivi des élèves où le rôle de pivot du professeur principal serait réaffirmé.

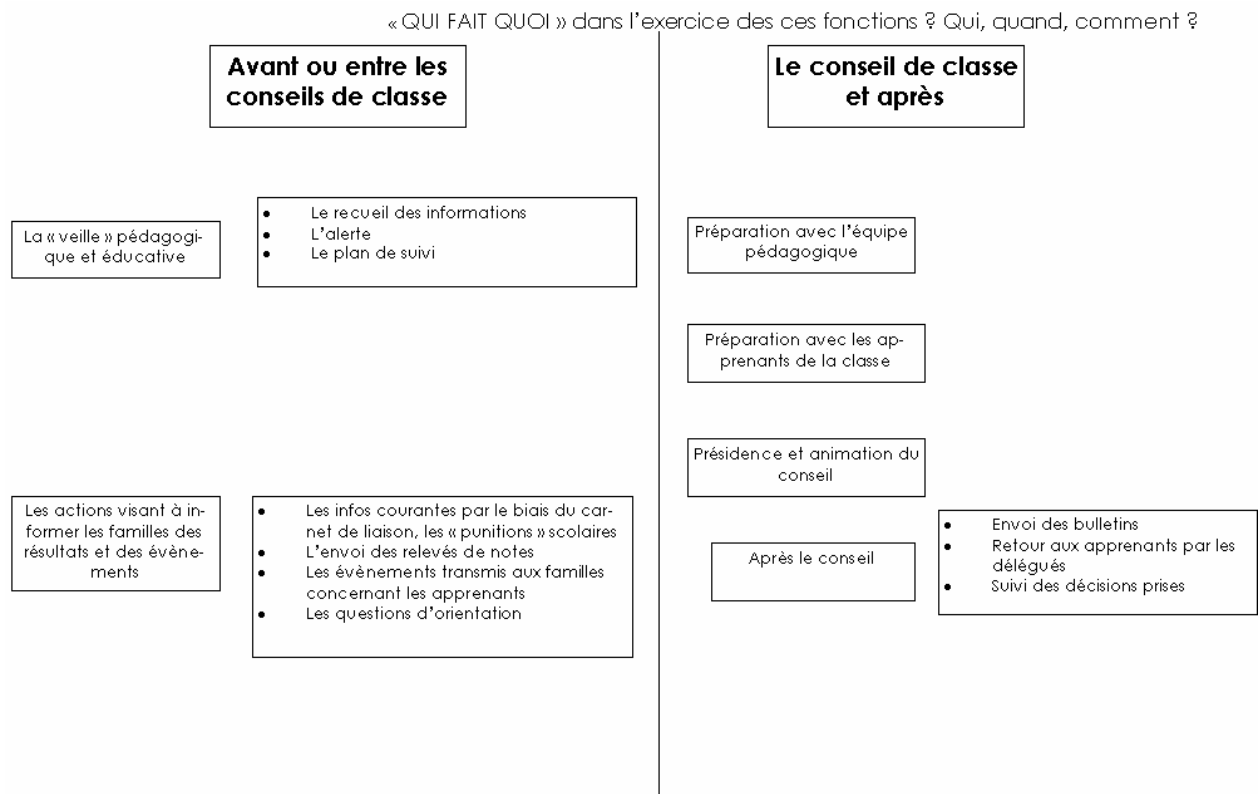
Il est proposé de mettre ce point à l'ordre du jour d'une réunion plénière des professeurs (voir point suivant) où les participants auraient l'occasion de réfléchir aux types d'actions (existantes ou à créer), aux étapes et aux procédures qui permettraient, avant, pendant et après les conseils de classe, de mieux suivre les élèves.

M. FREUND propose un cadre (voir ci-dessous) permettant de guider cette réflexion lors d'une demi-journée banalisée. Pour chaque type de « fonction éducative », à travers laquelle le rôle du professeur principal serait interrogé, il s'agirait de répondre aux questions qui ? quand ? comment ?

Les CPE suggèrent qu'on ajoute la fonction importante d'« orientation – réorientation ».

M. KELHETTER propose qu'un travail similaire soit organisé autour de la fonction de « préparation et de suivi des stages ». Ce travail pourrait être réalisé ultérieurement, selon le même principe (dégager les fonctions et tâches à accomplir, puis voir qui, quand, comment...).

Après remarques des uns et des autres, le cadre de travail et de réflexion proposé aux équipes pourrait être le suivant :



Quelle articulation avec les dispositifs existants tels que : réunion hebdomadaire « Vie Scolaire », « commission éducative », « Cellule de Veille »  
Et quelles implications une nouvelle définition des rôles pourrait avoir sur ces dispositifs

### **3) Journée banalisée :**

Après un rapide débat sur le choix de la journée (lundi 7 mai ou vendredi 18 mai ?), le Conseil pédagogique donne un avis favorable au 18 mai pour le lycée et le CFA, dans la mesure où le vendredi permet la réunion des trois sites (CFA compris) et où les contraintes pédagogiques sont bien plus lourdes le lundi. Aucun cours n'aura lieu ce jour-là. Les professeurs sont tous attendus pour cette journée banalisée.

Ordre du jour :

- Calendrier de mise en œuvre du nouveau projet d'établissement. Articulation avec le projet d'académie, présentation des axes de ce dernier
- Tableau évoqué au point 2 : le suivi des élèves : qui, quand, comment ?
- Ateliers artistiques et culturels 2007-2008
- L'après-midi serait consacré aux répartitions de services pour 2007-2008

#### **4) Bilan des portes ouvertes :**

M. FREUND laisse à parole aux participants pour faire le bilan de l'opération et des propositions de modifications pour l'année prochaine. Un des points positifs de cette année est la présence plus importante de nos apprenants dans les ateliers. Ainsi, l'idée des reports de cours et de réorganisation ponctuelle des emplois du temps, pour que les effectifs dans les ateliers soient au maximum, pourra être reconduit.

- M. THIVENT propose de prévoir dans le programme de la journée des horaires pour les « démonstrations » en EPS.
- Les parents de nos apprenants ne sont pas suffisamment présents : il faudrait trouver des idées pour les impliquer davantage et les pousser à participer
- Les visites de groupes venant des collèges ont bien fonctionné. On pourrait cibler davantage les élèves s'intéressant à des domaines précis plutôt que de donner les mêmes informations à tous...
- Au vu de la taille de l'établissement, il faudrait prévoir des guides pour accompagner les personnes à l'arrivée sur le parking pour éviter la dispersion des participants
- Certaines animations sont trop excentrées (ATMFC par exemple). C'est dommage, eu égard au travail effectué et à l'énergie dépensée. Comment résoudre cette difficulté ?
- De manière générale, des animations plus ludiques (dans les couloirs, sous le préau...) pourraient être organisées par nos élèves (musique, danse...) afin d'agrémenter l'opération.

#### **5) Points divers :**

a) M. GARTNER s'interroge sur le fait que l'on pourrait développer les déplacements de professeurs dans les établissements voisins pour présenter une filière. Est-il possible de se donner les moyens pour impliquer davantage les professeurs ?

M. FREUND indique que ce type d'initiative pourrait être encouragé, même au niveau des collèges sur un public ciblé. Les frais de déplacement devraient pouvoir être remboursés dans ce cas. Affaire à suivre, en s'appuyant sur les réunions des chefs d'établissement du district....

b) M. THIVENT rappelle qu'une demi-journée sportive professeurs-élèves aura lieu le 10 mai de 13 h à 17 h.

Les principes sont fixés : il faut au moins 5 participants par classe pour que toute la classe participe. S'il y a moins de 5 participants, les élèves ont cours, sauf si le professeur est inscrit dans une activité.

Les professeurs devront chercher les élèves dans la cour du lycée et les emmener au gymnase.

M. THIVENT demande des professeurs volontaires pour encadrer les élèves.